



Distribution: limitée

UNESCO/NS/ST/1962/4
Paris, le 1. Avril 1963
Traduit de l'Anglais

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

COURS INTERNATIONAUX DE PERFECTIONNEMENT PATRONNES
PAR L'UNESCO SUR LA RECHERCHE ET L'ENSEIGNEMENT
DES SCIENCES FONDAMENTALES

COURS INTERNATIONAUX DE PERFECTIONNEMENT PATRONNES
PAR L'UNESCO SUR LA RECHERCHE ET L'ENSEIGNEMENT
DES SCIENCES FONDAMENTALES

Introduction

L'Unesco, contrairement à certaines fondations, n'est pas essentiellement une agence qui distribue des subsides. Ses fonds, relativement faibles, doivent être employés à titre de catalyseur. L'Unesco a deux rôles significatifs qu'il n'est pas aisé à décrire en termes d'argent. C'est un "catalyseur" de nouveaux projets, et un "internationalisateur". Les cours de perfectionnement décrits ci-dessous doivent être considérés à la lumière de cette introduction.

- I. Les buts d'un cours international de perfectionnement organisé par les Etats Membres sous le patronnage et avec la collaboration de l'Unesco, sont les suivants:
 1. Former des membres du personnel universitaire provenant de pays en voie de développement, aux techniques modernes de recherche dans le domaine des sciences fondamentales (mathématiques, physique, chimie, biologie, zoologie, botanique, géologie).
 2. Donner aux participants le moyen de prendre part à des travaux expérimentaux de recherches, sous la direction de spécialistes hautement qualifiés.
 3. Familiariser les participants avec les méthodes d'organisation de projets de recherche et de laboratoires spécialisés, ainsi qu'avec les méthodes d'instruction d'étudiants débutants et avancés.
 4. Donner l'occasion aux participants de se mettre au courant des recherches en cours dans le pays-hôte, dans leur domaine particulier de la science, et d'établir des contacts personnels avec des hommes de science.
- II. La durée de chaque cours est prévue pour une année académique (au moins 8 mois). Cette période relativement longue est nécessaire pour atteindre les buts de ce cours. La majorité des participants étant choisis dans des universités où l'on fait peu ou pas de travail de recherche, ils devront apprendre une série de techniques de recherche fondamentales. Ainsi, ils pourront, participer activement, à leur retour, à l'organisation de programmes de recherches dans les départements scientifiques de leur université d'origine.
- III. Les participants (15 à 25 pour chacun des cours) devront être des hommes de science jeunes (de préférence n'ayant pas plus de 40 ans). Les candidats devront appartenir au corps enseignant et/ou de recherche d'une université ou d'un laboratoire de leur pays.
- IV. La Langue du cours sera l'une des suivantes: Anglais, Français ou Espagnol. Des facilités d'interprétation dans une autre de ces langues serait utile.
- V. Le programme du cours pourra être souple et adapté aux besoins du domaine spécifique de la science considérée. En principe, il serait désirable de donner un cours d'introduction pendant les deux premiers mois. Celui-ci n'occupera pas nécessairement les participants à plein temps. Ainsi, pendant cette période, ils auront la possibilité de se

préparer et de s'engager graduellement dans des projets de recherche qui leur sont proposés sous la direction de "tuteurs" qualifiés, aux laboratoires ou laboratoires attachés au cours. Les projets de recherche seront soigneusement choisis, après des conversations approfondies avec les participants. Ceux-ci pourront être répartis en petits groupes, entre différents laboratoires, suivant les places disponibles, les aptitudes et les vœux de chaque participant. Il est entendu que chacun des cours d'un an comprendra un programme de formation dans autant de techniques de recherches que l'on estime essentielles pour acquérir l'expérience nécessaire en vue d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes de recherches dans un domaine scientifique particulier. Chacun des participants est tenu d'effectuer un projet limité, dans un des groupes de recherches existants, sous la direction d'un homme de science expérimenté. Il serait désirable d'avoir des séminaires hebdomadaires pour discuter de problèmes actuels concrets rencontrés au cours du travail. De cette manière tous les participants/associés au programme entier du groupe de recherches dans lequel ils travaillent. Une des tâches très importantes du cours sera de discuter et de préparer les plans d'un projet de recherche que chacun des participants entreprendra à son retour dans son pays. Pour les cours ayant lieu dans des pays dont la langue n'est pas l'Anglais, le Français ou l'Espagnol, il serait utile d'offrir un cours de langue au profit des participants qui désireraient apprendre la langue nationale du pays-hôte. Un programme de visites à des laboratoires universitaires, des institutions de recherches et des laboratoires industriels connexes, devrait être prévu de préférence pour la fin du cours.

VI. Facilités offertes aux participants par les organisateurs du cours.

Les organisateurs du cours imprimeront une brochure qui indiquera les buts du cours, les détails sur les conditions d'admission, le programme, les facilités offertes aux participants, et l'adresse à laquelle les candidatures devront être envoyées avec précision d'une date-limite. (Une brochure consacrée au stages international de recherche et d'éducation en physique, Uppsala, est jointe). Tous les candidats admis recevront des bourses offertes par l'institution scientifique qui organise le cours. Ces bourses couvriront le voyage aller et retour, par avion en classe touristique, les frais de logement et de séjour, ainsi qu'une petite allocation mensuelle pour les dépenses courantes. Les prévisions budgétaires nécessaires devront être faites par le pays-hôte, en tenant compte du fait que la contribution financière de l'Unesco à l'organisation du cours sera relativement faible (au plus l'équivalent de US \$ 5.000). Pour les pays qui disposent de devises étrangères en quantité limitée, cette contribution pourrait être versée en dollars US, de manière à permettre de couvrir une partie des frais de voyage des participants.

VII. La contribution de l'Unesco comprendra outre la modeste contribution financière mentionnée ci-dessus, la coopération dans l'élaboration du programme du cours, la sélection finale des participants, l'aide dans la publicité faite pour le cours dans les pays en voie de développement, de façon à susciter le plus grand intérêt possible parmi les candidats éventuels qui possèdent les qualifications requises.

On estime que le patronnage de l'Unesco accordé à un cours contribuera à en accroître le prestige international et incitera d'autres institutions et fondations internationales ou nationales à lui accorder un appui financier.

VIII. Les plans d'avenir devront prendre en considération l'expérience acquise pendant le premier cours, en vue d'envisager la possibilité de l'établir sur une base permanente, annuelle ou biennale.